Comment développer les solutions basées sur la nature, conciliant le développement des territoires et la conservation de la biodiversité ?

Animatrice: Guillemette ROLLAND
Déléguée régionale Aquitaine au Conservatoire du Littoral
Présidente de la Commission Gestion des Ecosystèmes de l'UICN France

Connaître et valoriser les services fournis par les écosystèmes

Concilier le développement des énergies renouvelables et la biodiversité

Comment développer les solutions basées sur la nature, conciliant le développement des territoires et la conservation de la biodiversité ?

Animatrice: Guillemette Rolland, Présidente Commission Gestion des Ecosystèmes, UICN France

Connaître et valoriser les services fournis par les écosystèmes

Connaître et valoriser les services fournis par les écosystèmes

- *Justine Delangue, Chargée de mission Services écologiques, UICN France*

Convaincre les décideurs de l'intérêt de préserver les écosystèmes aquitains

- *Marie-Agnès Dupouey, Directrice de la Mission Biodiversité au Conseil Régional d'Aquitaine*

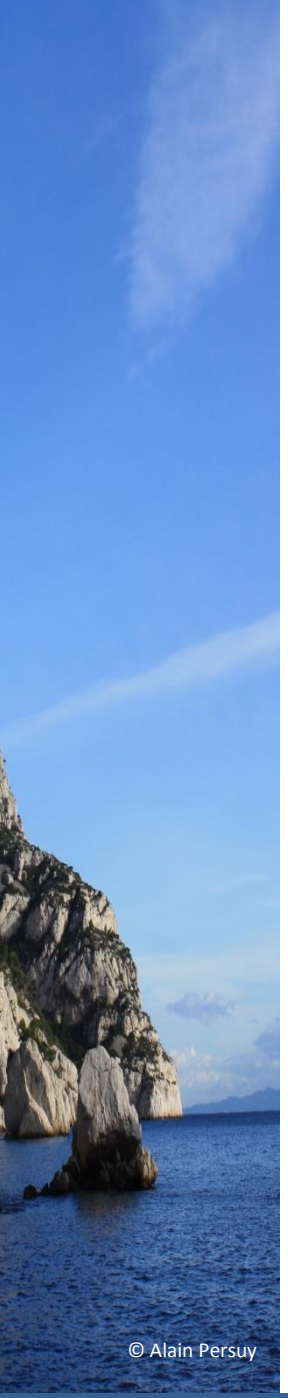

Connaître et valoriser les services fournis par les écosystèmes

Justine Delangue

Chargée de mission Services écologiques, UICN France

Les objectifs

- Synthétiser et rendre accessibles les connaissances sur cette thématique;
- Favoriser les échanges entre les acteurs;
- Fournir une base scientifique solide pour guider la décision politique et renforcer la prise en compte des services écologiques dans les politiques et les actions à toutes les échelles, du national au local;
- Aider à sensibiliser les décideurs à l'importance de préserver les services écologiques rendus par les écosystèmes de leur territoire.

Les études nationales

© Alain persuy

Publication de 3 ouvrages de référence :

- Volume 1 - Généralités sur les services écologiques – définition, contexte et enjeux. Ce document a été publié en 2012.

- Volume 2 - Fiches thématiques présentant, pour chaque écosystème français à l'échelle nationale, incluant métropole et outre-mer (forêt, mer et littoral, zones humides, urbain, agricole et montagne), les services écologiques fournis.

- Volume 3 - Intégration des services écologiques dans le cadre des politiques publiques, de l'échelle globale au niveau local.

Les études de cas régionales

© Alain Persuy

Les collectivités présentent des écosystèmes remarquables qui sont soumis à différentes pressions. Par les choix politiques qu'elles mènent, elles ont les moyens de préserver efficacement leurs écosystèmes les plus sensibles et les services qu'ils fournissent !

- Des études de cas ont été développées au niveau régional pour alimenter les réflexions nationales : partenariats avec les Régions Centre, Aquitaine et Ile-de-France et avec la Ville de Marseille.

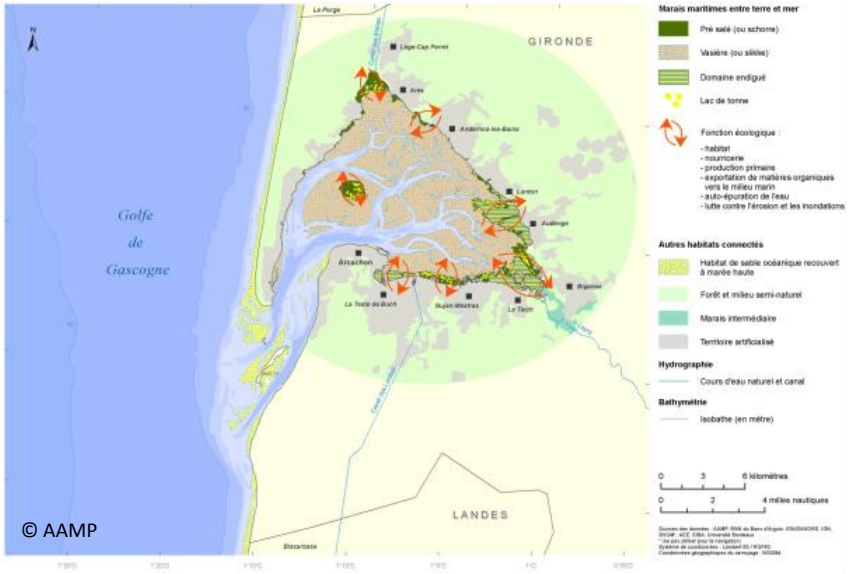

© AAMP

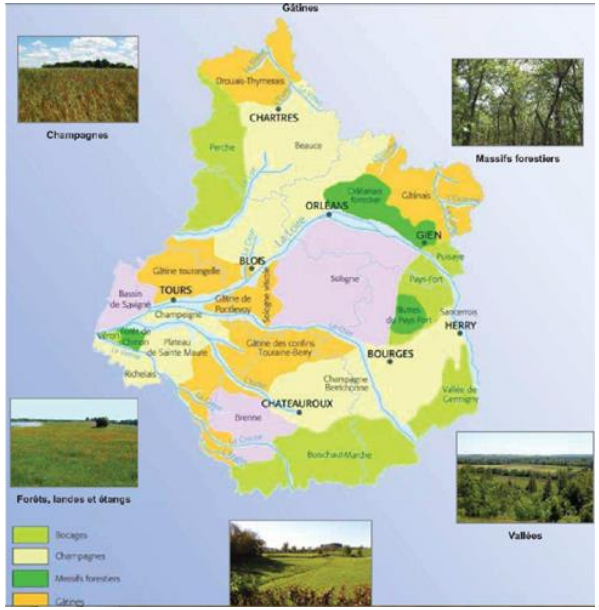

Points clés

Afin d'assurer la préservation durable des services écologiques, il est important que les collectivités locales :

- se soient approprié cette approche, en s'appuyant sur des exemples locaux concrets,
- connaissent les services rendus par les écosystèmes identitaires de leur territoire,
- aient identifié les principales menaces pesant sur les écosystèmes remarquables du territoire et les services écologiques qu'ils fournissent,
- disposent de recommandations pour guider leurs politiques et actions afin que les services écosystémiques puissent être préservés,
- disposent d'outils d'évaluation, basés sur des fondements scientifiques, pour évaluer et adapter leurs politiques et leurs actions.

UICN | Comité Français

Convaincre les décideurs de l'intérêt de préserver les écosystèmes aquitains

Marie-Agnès Dupouey

Directrice de la Mission Biodiversité

au Conseil Régional d'Aquitaine

Convention de partenariat entre la Région Aquitaine et le Comité Français de l'UICN

Depuis 1995, volonté de l'exécutif régional de donner corps à une politique en faveur de la biodiversité, efficace et moderne :

- **En renforçant sa politique**, en synergie avec les politiques territoriales et sectorielles des acteurs aquitains de la biodiversité (SRB, ARB)
- **En intégrant la préservation** et la valorisation de la biodiversité dans ses propres politiques (RI, SRB)
- **En connaissant** et valorisant la biodiversité et **les services rendus par les écosystèmes** en Aquitaine

Pour ce faire le Conseil régional s'est engagé, en 2011, sur une durée de 3 ans, à apporter un soutien technique et financier aux actions que mène l'UICN France afin :

- de bénéficier de l'expertise et de l'expérience de l'UICN sur les questions relatives à la pris en compte de la biodiversité

- de partager avec l'UICN et ses partenaires, les actions de bonnes pratiques développées en Région Aquitaine

Trois thèmes supports :

- Collectivités & Biodiversité
- Stratégie Régionale pour la Biodiversité (SRB)
- Problématiques émergentes (**services écosystémiques**, biodiversité et énergies renouvelables)

Connaître et valoriser les services fournis par les écosystèmes
Etudes de cas - Région Aquitaine

Objectifs :

- Identifier les services rendus par les principaux écosystèmes aquitains (marins et côtiers, forestiers, ZH et montagne), et les menaces qui pèsent sur ces écosystèmes et impactent les services.
- Sensibiliser les acteurs du territoire et fournir à tous un socle commun de connaissances sur les services écologiques

→ 1re étape pour une meilleure appréhension de la notion et une prise de conscience de l'importance de préserver ces services

RÉGION AQUITAINE

Démarche : choisir et définir les écosystèmes étudiés

RÉGION AQUITAINE

Au niveau marin et côtier :

- L'estuaire de la Gironde et de l'Adour,
- Le cordon et la forêt dunaire et les plans d'eau littoraux,
- Le littoral rocheux basque,
- Le bassin d'Arcachon,
- Le plateau continental.

Au niveau forestier :

- Massif des landes de Gascogne (hors cordon littoral)
- Forêts Adour-Pyrénées
- Forêts Dordogne-Garonne
- Espaces forestiers péri-urbains

Pour chacun de ces écosystèmes, les principaux services écologiques ainsi que les menaces les affectant seront étudiés. L'exhaustivité n'est pas recherchée, mais plutôt la mise en avant des services caractéristiques et significatifs.

Associer les acteurs régionaux au déroulement de l'étude

Pour chaque grand type d'écosystème, les étapes sont les suivantes :

- **Identification des partenaires** régionaux impliqués
- **Lancement de l'étude** : présentation aux partenaires régionaux et **création d'un comité de suivi régional** (experts volontaires)
- **Production d'une première version** du rapport d'étude
- **Envoi aux experts** UICN (groupe Services) et au comité de suivi régional pour compléments, réactions
- **Réunion du comité de suivi régional** et échanges en bilatéral
- Intégration des contributions et production d'une nouvelle version du rapport
- Illustration, validations et maquettage du rapport

→ **Perspectives de l'étude d'identification des services : prise en compte des connaissances acquises dans les politiques publiques d'aménagement de l'espace aquitain**

Comment développer les solutions basées sur la nature, conciliant le développement des territoires et la conservation de la biodiversité ?

Animatrice: Guillemette Rolland, Présidente Commission Gestion des Ecosystèmes, UICN France

Concilier le développement des énergies renouvelables et la biodiversité

Concilier le développement des énergies renouvelables et la biodiversité

- *Marion Péguin, Chargée de programme Ecosystèmes, UICN France*

Allier développement du Bois-énergie et Biodiversité : l'exemple du bocage

- *Florian Le Meur, Chargé de mission bois-énergie au Parc Naturel Régional de l'Avesnois*

Concilier le développement des énergies renouvelables et la biodiversité

Marion Péguin

Chargée de programme Ecosystèmes à l'UICN France

Contexte et enjeux

- **Réduire la dépendance aux ressources non renouvelables et limiter les émissions de GES…**

  La lutte contre le changement climatique est également une lutte contre la perte de biodiversité…

  GIEC : + 2,5°C risque d'extinction de 20 à 30% des espèces
  + 3.5°C risque d'extinction de 40 à 70% des espèces

- **Des systèmes qui ont eux aussi des impacts potentiels :**

  Combustion de la biomasse / qualité de l'air…
  Hydroélectricité / milieux aquatiques…
  Energies marines / milieux marins, pêche…
  Eolien / avifaune…
  Mobilisation du bois / préservation des écosystèmes…
  Biocarburants / changement d'affectation des sols, pratiques agricoles

Pour mémoire, les combustibles fossiles et l'énergie nucléaire ont aussi quelques enjeux environnementaux…

Points clés

- **Dans la majorité des cas, des impacts gérables, atténuables, compensables, parfois faibles …**

  … si on sait anticiper et travailler collectivement sur ces enjeux

  … pour aboutir à des stratégies qui permettent le développement des ENR *et* la préservation de la biodiversité

- **Passer du « Non »… à « Oui, mais… »** : quels informations, processus et outils pour permettre de trouver des solutions optimisées et durables ?

Etudes UICN

- **Trois études réalisées :**

- Bois-énergie et forêt

- Économies d'énergie et énergies renouvelables en montagne

- Biodiversité marine et énergies renouvelables en mer

Objectif principal : Placer la biodiversité comme un enjeu majeur dans les politiques de l'énergie et améliorer la prise en compte de la biodiversité dans les politiques énergétiques, **à toutes les échelles**

Etudes UICN

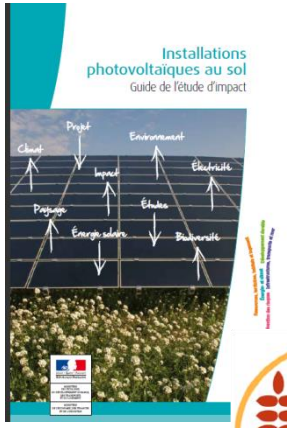

BIOMADI

CLER

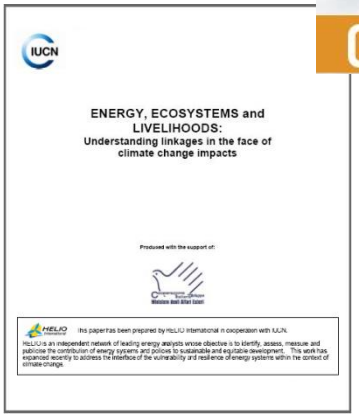

- 1. Comment ces sources d'énergie interagissent-elles avec l'écosystème (impacts positifs et négatifs) - et dans quelles mesures les écosystèmes sont-ils impactés par la politique de développement des énergies renouvelables mis en place ?
- 2. Par quels moyens (politique, financier, technique…) peut-on prévenir et limiter, voire supprimer ces impacts ?
- 3. Quels sont les points de blocage, les conflits d'usage et les synergies possibles ?

Allier développement du Bois-énergie et Biodiversité : l'exemple du bocage

Florian LE MEUR

Chargé de mission bois-énergie PNR Avesnois

Le PNR de l'Avesnois

L'Avesnois : 131 communes, 118 000 ha, 150 000 habitants

11 500 km de haies inventoriées en 2003

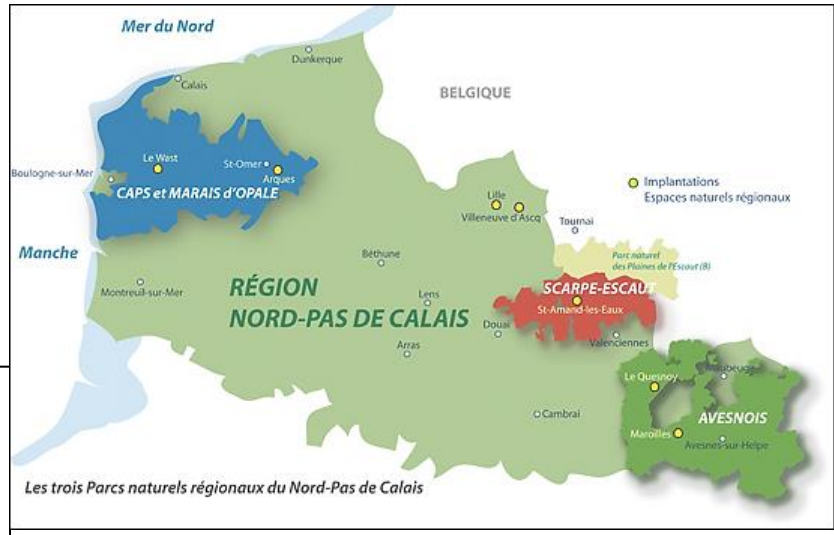

Les trois Parcs naturels régionaux du Nord-Pas de Calais

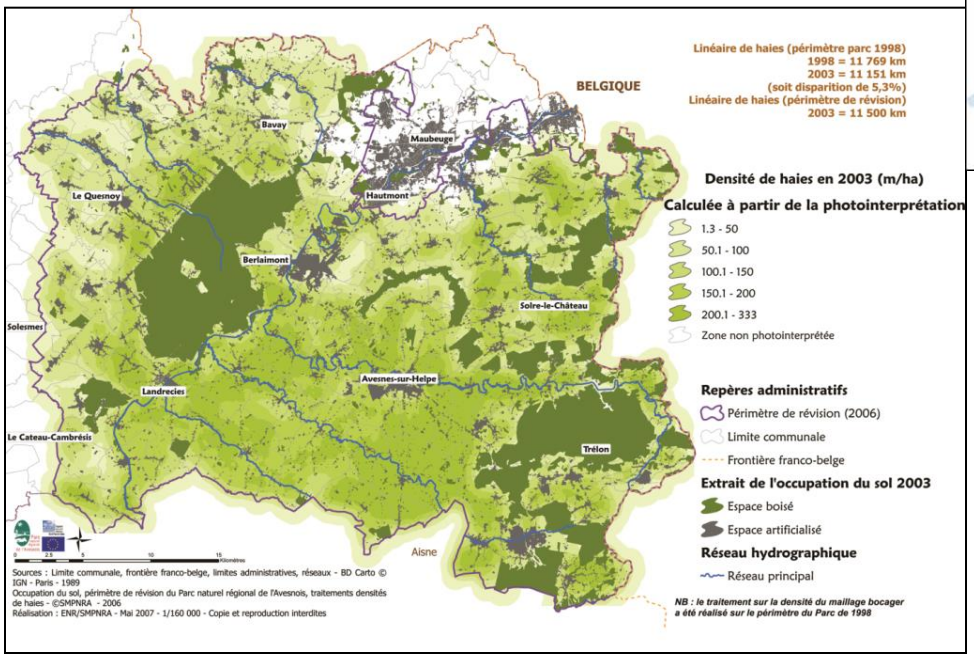

Parc naturel régional de l'Avesnois

La Stratégie du Parc

Objectif du Parc : la préservation de son maillage bocager

Protections et mesures actuelles :

- MAET : mesures agro-environnementales, obligation de taille.
- PLU : intégration de certaines haies
- Plantons le décor : vente d'arbustes, d'arbres (particuliers, collectivités).

Constat : le maillage bocager à encore tendance à diminuer dans certaines zones

Actions en faveur du développement du bois-énergie pour préserver le bocage

Parc naturel régional de l'Avesnois

Comment le bois-énergie peut-il jouer en faveur de la biodiversité ?

Contexte en Avesnois : densité forte de haies basses taillées 1 à 2 fois par an
=> pas ou peu d'intérêts pour Biodiversité et Bois-énergie

Objectifs : donner un intérêt économique aux haies afin d'assurer leur maintien voire la plantation de nouveaux linéaires. Conserver la ressource forestière pour le bois d'œuvre.

Actions :

- Installation de chaudières automatiques à bois déchiqueté
- Contrat d'approvisionnement des chaufferies (clauses environnementales)
- Réalisation de Plans de gestion de bocage en faveur de la Pie grièche grise
- Intégration de bois locaux pour construire les chaufferies

Parc naturel régional de l'Avesnois

Comment le bois-énergie peut-il jouer en faveur de la biodiversité ?

Haie basse taillée annuellement

Haie haute taillée uniquement sur les côtés

Parc naturel régional de l'Avesnois

Les Plans de gestion de bocage

Objectif : mesures pour retrouver la Pie grièche en vallée de la Sambre et favoriser le bois-énergie.

- Inventaire et diagnostic sur le terrain des linéaires de haies
- Compilation des données + cartographie

⇒ Estimation des ressources mobilisables en bois tout en favorisant les types de haies favorables à la Pie grièche (haies larges et libres).

⇒ Rédaction d'un plan de gestion sur 15 ans avec un programme des interventions. (respect de périodes de coupe, types de matériels…)

Parc naturel régional de l'Avesnois

Conclusion

- Inquiétude des collectivités des PNR de voir leurs ressources exportées hors de leurs territoires pour alimenter les gros projets de chaufferie, de cogénération…
- Démarche de préservation du patrimoine naturel en développant une filière d'énergie renouvelable locale.
- Travail en partenariat avec le Comité français de l'UICN (capitalisation d'expériences, contribution sous forme de fiche projet – valorisation des bonnes pratiques…)
- Pour l'Avesnois en 2013, 2 chaufferies communales seront en service, une première !

Parc naturel régional de l'Avesnois

Merci pour votre attention

Parc naturel régional de l'Avesnois
florian.lemeur@parc-naturel-avesnois.com
Téléphone : 03.27.77.51.60